

Conditions Générales d'utilisation et cession de droit pour les éléments objets de propriété intellectuelle applicables aux Fournisseurs d'Informations du SIT34

Dernière mise à jour : 14/02/2018

PRÉAMBULE

Les Offices de Tourisme (ci-après dénommés « **OT** »), l'Agence de Développement Touristique (ci-après dénommés « **Hérault Tourisme** ») et le Comité Régional du Tourisme (ci-après dénommé « **CRT** ») ont pour mission de promouvoir le tourisme et à cette fin, de favoriser la diffusion d'informations touristiques relatives à leur territoire de compétence.

En 2008, sur le périmètre du département de l'Hérault, Hérault Tourisme et les OT s'associent et donnent naissance au **Système d'Information Touristique de l'Hérault** (ci-après dénommé « **SIT34** »).

Le SIT34 est une **base de données touristique**. Elle recense les hébergements, les activités et loisirs, les sites à visiter, les restaurants, les produits du terroir et dégustations, les fêtes et manifestations, les commerces et services, les patrimoines, les itinéraires, les associations et d'autres organismes et contacts liés aux activités touristiques.

Le SIT34 désigne également le **réseau d'acteurs, tous membres du Réseau SIT34**, qui travaille avec le progiciel Tourinsoft, l'outil choisi pour saisir, gérer et utiliser les informations contenues dans la base de données SIT34. Chacun contribue à la collecte et à la mise en valeur de l'information, l'exploitant de multiples manières.

Le SIT34 permet de répondre à toutes les demandes d'information touristique du grand public et des professionnels, en amont comme pendant le séjour. Il permet également une observation de l'offre (statistique).

Il est la source :

- de nombreuses éditions papier et numériques
- de sites internet et applications mobiles
- de la plateforme nationale Datatourisme (diffusion en open data des données touristiques à partir 2018)

C'est donc un atout commercial d'y être référencé et d'y tenir à jour ses informations.

Ce référencement est gratuit ; aucune cotisation ne peut être exigée auprès du Fournisseur d'informations pour qu'il soit référencé dans le SIT34.

Ce document vous présente tout ce que vous devez savoir sur le fonctionnement du SIT34 ; il souhaite répondre à vos questions et vous permettre d'utiliser au mieux ce puissant dispositif.

I. OBJET DES CGU

Les présentes Conditions Générales d'utilisation et cession de droit pour les éléments objets de propriété intellectuelle applicables aux Fournisseurs d'Informations du SIT34 (ci-après dénommées « **CGU** ») s'appliquent à toute personne œuvrant en lien avec l'économie touristique et qui apporte des informations dans le SIT34 (ci-après dénommée « **Fournisseur d'informations** »).

Les CGU définissent les procédures, règles, droits et obligations que doit suivre chaque Fournisseur d'Informations.

II. ACCEPTATION DES CGU

En acceptant les CGU, chaque Fournisseur d'informations accepte l'intégration (par saisie, ou implémentation) au sein du SIT34 de ses informations, ses données à caractère personnel et ses contenus.

En acceptant les conditions mentionnées au chapitre "CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS INSÉRÉES DANS LE SIT34", chaque Fournisseur d'informations accepte l'intégration (par saisie, ou implémentation) au sein du SIT34 des éléments objets de propriété intellectuelle (photos, vidéos...).

Ces éléments sont mis à disposition du Réseau SIT34 et/ou diffusés à des utilisateurs extérieurs au Réseau SIT34 à titre gratuit. Ils sont également susceptibles d'être diffusés sur tous supports et pour tous modes d'exploitation (internet, CD-Rom, brochures, autres) par toute personne qui accède au SIT34.

Le Fournisseur d'informations accepte que les informations qu'il renseigne dans le SIT34 puissent être réutilisées dans le cadre de l'article des CGU relatif à la diffusion des informations.

III. COORDINATION DU RÉSEAU SIT34

Au niveau départemental, Hérault Tourisme coordonne le SIT34. À ce titre, il est le responsable du dispositif.

Vous pouvez lui adresser vos demandes à l'adresse suivante : sit34@herault-tourisme.com.

Chaque Office de Tourisme membre du réseau SIT34 participe à l'animation, à la saisie et au contrôle des contenus du SIT34. Chaque OT dispose d'un référent SIT34 chargé de coordonner les actions à son niveau et de veiller au bon fonctionnement de l'outil. Chacun des contributeurs, à Hérault Tourisme et dans les OT, est dénommé ci-après « Contact SIT34 ».

IV. TRAITEMENT DES INFORMATIONS PAR LE RÉSEAU SIT34

Directement ou indirectement, le Contact SIT34 dispose de moyens lui permettant d'interroger le Fournisseur d'informations via :

- la transmission au Fournisseur d'informations de codes d'accès et de connexion à l'extranet professionnel « *Votre Information Touristique* » (VIT) ; accessible en permanence par le Fournisseur d'informations, il permet la saisie d'informations qui sont ensuite validées par le Contact SIT34 ;
- un questionnaire papier (pour les fournisseurs d'information n'ayant pas d'adresse électronique en général), généralement par envoi postal, rempli directement par le Fournisseur d'informations ; le Contact SIT34 saisit les réponses dans le SIT34.

Les informations sont toutes librement fournies par le Fournisseur d'informations. À ce titre, il est seul et entier responsable de leur qualité et complétude. Le Réseau SIT34 se réserve le droit de choisir les modalités de diffusion de ces informations, notamment vers le grand public, selon leurs qualité et complétude et les règles de publication qui leurs sont propres.

Le Fournisseur d'informations est tenu d'actualiser, de mettre et tenir à jour les informations qu'il fournit au Réseau SIT34. Le Contact SIT34 prête attention à ces mises à jour. Toute offre mise à jour doit, a minima, être actualisée de ses dates d'ouverture, tarifs et coordonnées pour l'année en cours et pour l'année suivante à partir du moins de septembre. Toute offre ne contenant pas ces mises à jour est susceptible de ne pas ou ne plus être diffusée vers le grand public.

Tout en tenant compte des volontés du Fournisseur d'informations, le Contact SIT34 autant que les Membres du Réseau SIT34 sont susceptibles d'adapter chaque descriptif commercial en fonction des situations pour des raisons de choix éditoriaux et pour répondre à différents besoins, notamment en matière de référencement sur internet. Lesdites modifications peuvent autant être de forme que de fond, partielles ou totales. Le Fournisseur d'informations peut à tout moment en discuter avec le Contact SIT34. Le Contact SIT34 se réserve le droit de contacter le Fournisseur d'informations et/ou d'apporter directement des modifications à toute offre présentant des erreurs de forme. Ceci concerne notamment l'orthographe, la qualité rédactionnelle des descriptifs commerciaux, les données de géolocalisation et la traduction des informations.

Le Contact SIT34 autant que les Membres du Réseau SIT34 sont susceptibles d'ajouter à toute offre du Fournisseur d'informations une iconographie réalisée par leurs soins, notamment des photos et des vidéos. Ce dernier peut à tout moment en discuter avec le Contact SIT34.

Pour des raisons de traitement informatique et de mise à disposition liés aux fonctionnalités des bases de données du SIT34, les informations communiquées sont susceptibles d'adaptations techniques. Ceci concerne notamment :

- la diffusion sur supports physiques ou numériques dans un but de promotion du tourisme dans l'Hérault

- la réalisation d'enquêtes concernant le tourisme.

Pour des raisons techniques, des délais de latence sont envisageables entre le moment de saisie des informations et leur mise en ligne.

V. DIFFUSION DES INFORMATIONS ÉMANANT DU SIT34

a. Principes de libre diffusion des informations SIT34

Les informations saisies dans le SIT34 comprennent les coordonnées personnelles et nom des Fournisseurs d'informations. Ces éléments sont considérés comme des données personnelles et sont exclusivement destinés aux Membres du Réseau SIT34. Tout autre élément est susceptible de diffusion publique, notamment la raison sociale du Fournisseur d'informations qui peut-être dans certain cas son nom.

Les informations émanant du SIT34 sont destinées à promouvoir et développer, auprès de tous, le tourisme dans l'Hérault. En conséquence, ces informations sont mises à disposition des professionnels du tourisme, du grand public (touristes, internautes, etc.) et des partenaires – institutionnels et privés – du Réseau SIT34. De même, elles sont majoritairement susceptibles d'être réutilisées par toute personne qui en fait la demande auprès d'un Membre du Réseau SIT34.

b. Diffusion sur les supports des Membres du Réseau SIT34

Chaque Fournisseur d'informations autorise tous les Membres du Réseau SIT34 à diffuser librement et gratuitement ses informations sur tous les supports qu'ils réalisent, quels qu'en soit les formats. Ceci concerne notamment :

- brochures papier,
- sites et applications mobiles.

Selon les besoins, les Membres du réseau SIT34 se réservent le droit d'opérer des sélections éditoriales des données, notamment en fonction de la complétude et de la mise à jour des informations fournies.

c. Diffusion sur les supports des partenaires du Réseau SIT34

Au même titre que les Membres du Réseau SIT34, les partenaires du Réseau SIT34 sont autorisés par chaque Fournisseur d'informations à diffuser les informations qu'ils ont fournies. Ceci concerne notamment la diffusion d'informations de manière et à titre gratuit.

En aucun cas, lesdits partenaires ne sont autorisés à solliciter les Fournisseurs d'informations pour demander ou exiger une rémunération à leur profit pour toute diffusion d'informations. Les Fournisseurs d'informations ne peuvent être sollicités que pour la vente de services complémentaires ou annexes non pris en charge dans le cadre du SIT34.

Les modalités de diffusion desdites informations sont encadrées par les Membres du réseau SIT34 pour garantir leur qualité de diffusion, la prise en compte de leurs mises à jour et la totale gratuité de la diffusion.

Les partenaires du Réseau SIT34 ne sont en aucun cas autorisés à commercialiser directement toute information émanant du SIT34. Cependant, ils sont en droit de commercialiser des bases de données, des supports et/ou des services contenant, entre autres, de telles informations.

Chaque partenaire du Réseau SIT34 est seul responsable de l'utilisation autant que de la diffusion qu'il fait des informations issues du SIT34. Le Réseau SIT34 autant que Hérault Tourisme ne peuvent en aucun cas être tenus, seuls ou solidairement, responsables desdites réutilisations, tant totales que partielles.

d. Refus de diffusion vers le grand public des informations

Tout Fournisseur d'informations qui ne souhaite pas que les informations qu'il renseigne à destination du Réseau SIT34 soient réutilisées vers le grand public doit le signaler clairement (voir contact mail « point III » ci-avant).

Il peut aussi choisir de n'être diffusé que sur les supports des Membres du Réseau SIT34 et non sur ceux des partenaires du Réseau SIT34.

Dans le cas contraire et hormis les données à caractère personnel, la totalité des informations est susceptible d'être réutilisée par toute personne ayant accès au SIT34.

VI. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le fonctionnement du réseau SIT34 suppose la collecte et de le traitement de certaines de vos données à caractère personnel. A ce titre, les membres du réseau SIT34 agissent en qualité de responsables conjoints du traitement au sens de la réglementation applicable, et vos données sont traitées conformément à la Politique de protection des données personnelles accessible [ici](#) et au contrat de responsabilité conjointe signé par chaque membre du réseau dont les grandes lignes sont accessibles [ici](#) ».

VII. ENGAGEMENTS DU RÉSEAU SIT34

Lors de toute modification d'informations, les Membres du Réseau ne sont pas autorisés à les dénaturer et/ou à les altérer.

À tout moment, le Fournisseur d'informations peut demander à son Office de Tourisme ou procéder par ses propres moyens à :

- la mise à jour de ses informations,
- la correction d'erreur(s) et/ou de lacune(s) dans ses informations,
- la suppression d'informations devenues caduques ou qui ne sont pas à jour.

Dans le cadre de l'article relatif au fonctionnement du Réseau SIT34, sur demande du Fournisseur d'informations et dans les meilleurs délais, les Membres du Réseau SIT34 s'engagent à corriger les erreurs, lacunes et/ou informations non satisfaisantes.

VIII. DROITS ET ENGAGEMENT DU FOURNISSEUR D'INFORMATIONS

a. Droits du Fournisseur d'informations

À tout moment, le Fournisseur d'informations peut demander à son Office de Tourisme ou procéder par ses propres moyens à :

- la mise à jour de ses informations,
- la correction d'erreur(s) et/ou de lacune(s) dans ses informations,
- la suppression d'informations qui sont devenues caduques ou qui ne sont pas à jour.

Le Fournisseur d'informations peut demander que ses informations ne soient pas diffusées :

sur tous supports édités par les OT, HERAULT TOURISME et le CRT, sur tous supports de partenaires diffuseurs.

Les sites internet et mobiles des Membres du Réseau SIT34 contenant des informations issues du SIT34 sont susceptibles de contenir des avis émanant directement d'utilisateurs desdits sites. Le Fournisseur d'informations est, de ce fait, en droit de demander au propriétaire du site collecteur de tels avis à être assisté pour savoir comment répondre à un avis.

Pour son propre site, le Fournisseur d'informations est autorisé à réutiliser des informations issues du SIT34 sous forme de widgets *via* son extranet professionnel. Pour ce faire, il peut demander une assistance auprès de son office de Tourisme.

À tout moment, tout Fournisseur d'informations est en droit de demander à son Office de Tourisme de vérifier le contenu et/ou la mise en forme des informations qui le concerne dans le SIT34.

Tout Fournisseur d'informations qui souhaite des adaptations en fonction de ses besoins et/ou nécessités est invité à s'adresser à son Office de Tourisme.

b. Engagements du Fournisseur d'informations

Le Fournisseur d'informations garantit au Réseau SIT34 et à son Contact SIT34 qu'il accomplit ses activités en respect des lois, règles et autorisations qui lui sont nécessaires. Le Réseau SIT34 autant que le Contact SIT34 ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de tout manquement du Fournisseur

d'informations.

c. Conditions d'accès et d'ouverture des activités

Le Fournisseur d'informations doit fournir les conditions d'accès et les jours et horaires d'ouverture liés à ses activités corrects et à jour.

d. Intégration des éléments

Au titre des informations fournies, le Fournisseur d'informations peut transmettre des textes, des tableurs, des photographies, des vidéos, des graphiques, des chiffres, des logos, des documents PDF, et toutes autres données pouvant apporter des renseignements dans un but de promotion de ses activités et du tourisme (donner au client envie de venir et toutes les informations pratiques pour le faire).

Pour favoriser l'intégration des informations dans le SIT34, le Fournisseur d'informations est invité à respecter les règles de saisies qui lui sont communiquées.

e. Conformité des éléments

Le Fournisseur d'informations met tout en œuvre pour utiliser des matériels et logiciels exempts de toute solution informatique malveillante. Il en va de même pour la fourniture d'informations et fichiers informatiques.

IX. DONNÉES DE GÉOLOCALISATION

Les données de géolocalisation présentes dans le SIT34 sont automatiquement générées à partir d'outils informatiques mis à disposition par GoogleMapsTM. À ce titre, le Réseau SIT34 ne peut être tenu responsable de toute approximation ou erreur de géolocalisation d'un quelconque lieu.

Le Réseau SIT34 se réserve le droit d'apporter des modifications à toute donnée de géolocalisation relative à tout Fournisseur d'informations.

Le Fournisseur d'informations est en droit de demander des modifications de données de géolocalisation à son Office de Tourisme.

X. DROITS DE PROPRIÉTÉ

Toutes les informations et tous les éléments transmis par chaque Fournisseur d'informations sont et restent sa propriété pleine, entière et exclusive.

Au profit du Réseau SIT34, ses Membres et ses partenaires, le Fournisseur d'informations accorde, à titre gracieux, une autorisation d'utilisation et de réutilisation desdites informations et desdits éléments. Ces droits sont accordés pour tous types d'exploitation, sur tous types de supports, pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des droits de propriété. Cela concerne notamment les droits de reproduction, de représentation, de destination et de réutilisation desdites informations et desdits éléments.

Au titre du droit au nom du Fournisseur d'informations, lors de toute utilisation ou réutilisation d'œuvre de l'esprit, les Membres du Réseau s'obligent à indiquer les noms du propriétaire de ladite œuvre, à condition de disposer de tels renseignements. En cas d'oubli, le Fournisseur d'informations est en droit d'exiger le respect de son droit au nom. Ceci vaut également en cas d'erreur ou d'inexactitude. Dans l'intérêt du Fournisseur d'informations autant que pour des besoins techniques et/ou de mise en forme, le Fournisseur d'informations autorise les Membres du Réseau SIT34 à effectuer des modifications autant

que des améliorations sur toute œuvre de l'esprit qu'il a implémentée au sein du SIT34.

XI. CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS INSÉRÉES DANS LE SIT34

De convention expresse entre les parties, chaque fournisseur d'informations accepte que la cession de tous les éléments objets de propriété intellectuelle qu'il intègre au SIT34 est consentie à titre non-exclusif et pour le monde entier et porte sur l'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés aux créations.

Le "Contrat de cession des droits d'un prestataire au bénéfice d'un Office de Tourisme" a pour objet de fixer les conditions de la cession par le co-contractant à l'Office de tourisme des droits d'exploitation des créations (photos, vidéos...) qu'il intègre au SIT34, en vue de leur exploitation dans le cadre de l'activité de l'Office de Tourisme. En acceptant les Conditions Générales d'utilisation et cession de droit pour les éléments objets de propriété intellectuelle applicables aux Fournisseurs d'Informations du SIT34, le fournisseur d'information accepte les conditions fixées dans le [Contrat de cession des droits d'un prestataire au bénéfice d'un Office de Tourisme](#) (accessible en ligne au clic sur le lien).

XII. UTILISATION DES INFORMATIONS INSÉRÉES DANS LE SIT34 À DES FINS STATISTIQUES ET D'OBSERVATION

Les institutionnels du tourisme dans l'Hérault réalisent régulièrement des enquêtes à des fins statistiques et d'observation. Les Fournisseurs d'informations peuvent bénéficier sur demande des résultats de ces enquêtes. À ce titre, ils sont fortement invités à y répondre pour améliorer la connaissance de leurs clientèles et mieux adapter leurs offres en conséquence.

XIII. DIVERS

a. Modification des CGU

Seul le Comité de pilotage SIT34 est en droit de modifier les CGU.

Les CGU sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, notamment en cas d'évolutions techniques, légales ou jurisprudentielles ou lors de la mise en place de nouveaux services. Le Fournisseur d'informations est donc invité à consulter régulièrement la dernière version mise à jour des CGU.

Au jour de leur mise en ligne, les CGU modifiées sont applicables à toute personne qui accède au SIT34.

b. Litiges

Tout conflit ou litige susceptible d'apparaître quant à l'interprétation et/ou l'application des CGU qui ne peut être résolu par voie amiable est obligatoirement et automatiquement soumis à la compétence du Tribunal de commerce de Montpellier.

c. Nullité

Si l'une quelconque des stipulations des CGU est déclarée nulle ou non-écrite, les autres conservent toute leur efficacité et leur portée. À ce titre, le Comité de Pilotage SIT34 se réserve le droit

d'apporter des modifications à toute stipulation des CGU déclarée nulle ou non-écrite.

d. Droit applicable

Les CGU sont soumises au droit français, seul droit applicable en la matière.

Les CGU sont rédigées en français, seule langue applicable en la matière.

Toute traduction des CGU ne peut avoir qu'un caractère informatif.